Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PEJ – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 12 juin 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte sous seing privé Dénomination : PEJ. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 17 rue des Dunes, 35400 St Malo. Objet : L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers en vue de leur vente ou de leur location, • La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et, plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; • L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; • Plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement des deux-tiers des parts sociales composant le capital social. Gérant : AVETA SASU, sise 15 avenue Raymond Poincaré, 75016 Paris 16 La société sera immatriculée au RCS de Saint Malo. Pour avis.

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE